



Lettre d'Info n°77 - 2018

GAZ

DISTRIBUTION

CCE de GRDF du
11 JUILLET

Les séances du CCE de GRDF se sont déroulées à l' **Hôtel IBIS BATIGNOLLES !!!** 10 rue Bernard Buffet 75017 Paris
Président de séance: **Patrick BONNEAU**. Secrétaire : **Thierry JOURNET**.

Ordre du jour (1ère séance) :

1- Fonctionnement du CCE :

➤ approbation des PV du 17 mai 2018 et du 30 mai 2018

2- Consultation annuelle de la situation économique et financière (plan triennal d'investissement, comptes 2017 et budget prévisionnel 2018, utilisation en 2017 CICE 2016 et prévisionnel 2018 [p.2])

Ordre du jour (2ème séance) :

1- Politique sociale : Formation alternance (infos sur le Bilan alternance 2017, perspectives 2018 et Bilan formation 2017)[p.3]

2- Accord Formation de GRDF (avis sur le Bilan alternance 2017 et perspectives 2018)[p.3]

3-Accord Formation de GRDF (avis sur le Bilan de formation 2017)[p.3]

En préambule des séances, la délégation CGT a fait lecture de déclarations liminaires, dont voici les débuts

1ère déclaration :

Oui, il y a de l'argent dans les IEG !!!

Si nous sommes obligé de le rappeler, c'est bien pour contrer le marasme ambiant qui tente à faire croire qu'il faut que les agents de GRDF se serrent également la ceinture. Depuis 2004, les entreprises historiques des IEG, EDF et GDF ont versé un total de plus de 64 Milliards d'Euros de dividendes aux actionnaires (principalement l'état et donc par ricochet aux Français). Dans le même temps, les suppressions d'emplois n'ont jamais été si importantes : 10 000 à 13 000 postes ont été supprimés. Ces suppressions s'accompagnent de suppressions sur les agents : charge de travail augmentée, journée de travail augmenté, pression temporelle augmentée... tout cela, conduisant aux RPS augmentés. (déclaration complète en pièce jointe)

2ème déclaration :

Que dire, une nouvelle fois, de l'attitude méprisante, dédaigneuse, de l'employeur envers les représentants du personnel que nous sommes en ne respectant pas le droit ni même la légitimité de cette instance et les décisions qui y sont présent, à l'UNANIMITE !!!

Le procès-verbal de la séance du 30 Mai dernier, en possession de toutes et tous est pourtant sans appel, la dite séance n'est bien toujours pas terminée... !!!

La séance du CCE du 30 Mai dernier n'ayant pas été clôturée, vous avez fait le choix, non pas de reprendre celle-ci, là où elle s'en était arrêtée, mais de convoquer un nouveau CCE avec le même ODJ, abstraction faite du point N°1 de ladite séance, la « Présentation pour avis du Projet Evolution des Régions (PER) GRDF 2019 s'inscrivant dans le cadre du processus d'information consultation obligatoire »...(déclaration complète en pièce jointe)



Composition de la délégation CGT au CCE GRDF

ABED	Karim	karim.abed@enedis-grdf.fr
BERGER	Pascal	pascal-p.berger@enedis-grdf.fr
BILLAUT	Serge	serge.billaut@enedis-grdf.fr
BRIERE	Cassandre	cassandrebriere53@gmail.com
CASTETS	Philippe	pcastets.edfgrdf@gmail.com
CELLERIER	Fabrice	fabrice.cellerier@enedis-grdf.fr
CHESNEL	Hervé	chesnelherve@hotmail.fr
DAYET	Lionel	lionel.dayet@grdf.fr
DUTEL	Thomas	dutelthomas@gmail.com
FALLETTA	Pietro	pietro.falletta@enedis-grdf.fr
GONNET	Christophe	christophe.gonnet@enedis-grdf.fr
HEINISCH FOUQUES	Patrice	patrice.heinisch@gmail.com
JANEAU	Christophe	christophe.janeau@enedis-grdf.fr
JOURNET	Thierry	thierry.journet@enedis-grdf.fr
LEFEBVRE	François	francois-jacques.lefebvre@enedis-grdf.fr
LETOURNEL	Patrick	pletournel091@gmail.com
PICCIRILLO	Alain	alain.piccirillo.cgt@gmail.com
PROBEL	Frédéric	fredericprobel@enedis.fr
RAYA	Sébastien	sraya@fnme-cgt.fr
RENARD	Yann	yann.renard@enedis-grdf.fr
RIDUET	Thibaud	rdthibaud@gmail.com
ROTY	Chrystelle	chrystelle.rot@enedis-grdf.fr
SANTO	Patrick	demepat@yahoo.fr
SCHERLINCK	Frédéric	frederic.scherlinck@enedis-grdf.fr
ZUCCARO	Ludovic	ludoviczuccaro.ccegrdf@gmail.com
CHABARD (RSCCE)	Didier	didier.chabard@enedis-grdf.fr



ENCORE UN GROS CLASH AVEC LE PRESIDENT DU CCE : LE FAIT DU PRINCE !

Lors de cette séance, nous avons pu tester rapidement la volonté d'apaisement de la Direction... !

A l'approbation des PVs des séances précédentes, le Président du CCE, DRHT de GRDF, a refusé de faire procéder au vote du PV de CCE du 30 mai dernier prévu en point 1 de l'ordre du jour (celui qui a été envahi) comme le prévoit la loi et le règlement intérieur du CCE.

Celui-ci a tenté de se justifier en prétextant que le PV ne relatait pas ce qui s'était passé lors de la fin de cette séance, conteste avoir employé le terme « suspendue » au lieu de « levée » la séance et n'accepte pas le texte ajouté par le secrétaire en fin de PV exposant des faits qui montrent que la séance n'a pas été reprise.

Malgré l'argumentation exposée, notamment réglementaire (le secrétaire est responsable du PV), le Président est resté arcbouté sur sa position même s'il n'était plus si serein sur les termes qu'il avait effectivement employés. Le Président se permet de mentir ouvertement, le sait et se moque du Personnel que nous représentons allant même jusqu'à traiter de « menteur » le secrétaire de l'organisme !!! Drôle de conception de ses responsabilités en tant que garant de la charte éthique visant à agir en conformité avec la loi et les règlements, faire preuve de loyauté et d'honnêteté, respecter les autres.

Même si nous ne contestons pas le fait que des membres du CCE aient mal vécu cette situation, comme d'autres d'ailleurs, un Président de CCE devrait, après s'être calmé revenir à la raison et ne pas mélanger cet événement désagréable avec un PV de CCE suspendu. C'est un sentiment de revanche et de mépris des représentants des salariés, en particulier la CGT qui a flotté sur cette séance.

Cette posture a engendré une spirale infernale et a poussé les élus du CCE à adopter à une large majorité (CFE n'ayant pas souhaité prendre part au vote) une résolution mandant le secrétaire d'ester en justice pour faire respecter les prérogatives du CCE. Beau boulot à la veille de négociations importantes sur ce qui va remplacer les CE, CCE, CHSCT et DP : La mise en place du CSE dont nous vous reparlerons à la rentrée et qui porte des coups très graves à la défense des salariés, avec la complicité d'autres organisations syndicales (lois Macron).

2- Consultation annuelle de la situation économique et financière

La situation économique et financière de GRDF montre une gestion de l'entreprise entièrement orientée vers l'actionnaire, aux dépens des usagers comme des Agents. Nous le dénonçons depuis trop longtemps

Les résultats sont toujours aussi élevés avec un EBITDA de 1,749 Md€ (ce qu'il reste du chiffre d'affaire de 3,442 Md€ après avoir payé les salaires et les achats) et un résultat net d'environ 984 M€ (ce qu'il reste de l'EBITDA après avoir payé les impôts, les dotations aux amortissements et les intérêts des prêts).

Les résultats sont plutôt corrects en termes de solde de clients avec + 27542 et une déformation du portefeuille favorable au T2, qui offre la meilleure « marge », mais il faut les comparer aux 11 millions d'usagers, soit une goutte d'eau en fait. L'avenir du gaz est au verdissement, encore faut-il mettre beaucoup plus de moyens dans le développement.



Sur les effectifs, chaque année, nous sommes en retard par rapport à la trajectoire budgétaire: Après 2016 où il manquait 200 agents statutaires à l'effectif dans un contexte de projets à fort enjeu comme GAZPAR et EOAI, il en manque encore 114 par rapport au budget prévu par le tarif d'acheminement (ATRD 5), ce qui explique 16 M€ d'économie 2017 sur les salaires. Cette baisse de coût sur le dos des Agents est inacceptable et met en grande difficulté les collectifs de travail et ne va pas permettre aux nouveaux Techniciens Gaz par exemple, d'exercer les activités réseaux correctement, de faire de bonnes immersions.

GRDF contribue à hauteur de 37% à la génération de dividendes du Groupe alors que GRDF ne recueille que 6% des investissements de développement du groupe ENGIE. Ce fait est à lui seul révélateur de la **position de GRDF dans la stratégie du Groupe : une machine à cash**. Le milliard d'euros remonté au groupe, supérieur au résultat de 984 M€ est inadmissible, **c'est véritablement du détournement d'argent public opéré par GRDF** qui dit-on le tout net n'est pas du tout indépendante du groupe comme le prévoit le code de bonne conduite.

S'agissant du CICE, la CRE a stoppé la fuite de ces capitaux offerts par l'état aux seuls actionnaires d'ENGIE (14,2 M€ en 2016) et valorisé à une hypothèse de 15 M€ par an dans le nouveau ATRD 5 (Tarif d'Acheminement Réseaux de Distribution). Seulement, le CICE de 2017 est en fait de 17,4 M€, soit 2,4 M€ dans les caisses de GRDF, donc d'ENGIE. **Depuis 2013, ce sont donc plus de 42 M€ financés par les contribuables français qui sont directement allés augmenter les dividendes d'ENGIE**.

On observe un retrait des investissements dans la modernisation des réseaux de -24 M€, soit 10% du budget prévisionnel, ce qui est inacceptable au regard du haut niveau de sécurité qu'exige l'exploitation de réseaux gaz. **Il ne suffit pas de claronner que la sécurité, c'est l'ADN du Gazier, encore faut-il que cela se traduise dans les investissements de renouvellement d'ouvrages**. Le bio-méthane est en retrait de -8 M€ mais il semble maintenant que la pompe est « amorcée » pour les années futures.

70 M€ de résultat en plus de ce que prévoit le tarif ATRD 5, notamment en raison d'un retard sur les effectifs, **cela représente environ + 4 NR pour 12000 Agents**. On a encore « battu le tarif » avec une rentabilité de 5,5% de la BAR (Base d'Actif Régulé = patrimoine économique de GRDF qui est d'environ 15 Md€) au lieu des 5% prévus par le tarif.

Ne doutons pas de la réaction de la CRE lors des négociations sur l'ATRD 6. Par ailleurs, l'actionnaire impose une réduction des coûts de 3% par an qui n'a pas été demandée par la CRE (plan LEAN - 50 M€) La contrainte ne vient donc pas de la CRE mais bien d'ENGIE. 1 Md€ remonté à ENGIE en 2017 (comme en 2018), soit plus que le résultat net de GRDF (984 M€). **C'est une façon détournée d'endetter GRDF pour le compte d'ENGIE, par ENGIE Finance**. Bel arrangement entre amis indépendants les uns des autres ! De plus, ce prêt est assorti du **paiement d'une indemnité de rupture astronomique de 82 M€** versée par GRDF à ENGIE Finance lors de la renégociation des taux (reprise d'anciens prêts prohibitifs). **Et voilà encore + 4 NR pour 12000 agents qui partent à ENGIE. Ce Md€ devrait plutôt aller aux salaires, aux renouvellements des ouvrages, aux baisses de prix pour les usagers et aux investissements dans les technologies d'avenir**, comme le power-to-gas et la pyrogazéification, afin d'être en position d'imposer le verdissement du gaz bien au-delà des ambitions des pouvoirs publics.

Vous l'aurez compris, les représentants CGT du personnel ont émis un avis négatif



Signez la pétition sur :

<https://www.oui-au-servicepublic-gazelectricite.fr>



3 - Bilan Alternance 2017 et Perspectives 2018

Bien que les objectifs légaux de recrutement des alternants soient dépassés par GRDF, ceux-ci sont en baisse constante (-5% par rapport à 2016) et baisseront encore au vu des perspectives 2018. La FNME-CGT espère que le dépassement de l'objectif légal du recrutement des alternants ne soit pas uniquement dans le but d'être soumis à une potentielle amende !!!

De plus, de fortes disparités existent entre les régions, tant sur l'égalité Femmes-Hommes que sur le recrutement d'alternants en situation de handicap.

La CGT interroge également la Direction quant au nombre de ruptures de contrats en alternance, relativement élevé pour une entreprise telle que GRDF.

La direction reconnaît en séance son constat d'échec compte tenu du nombre important de ces ruptures !!

De multiples situations en région nous indiquent qu'il reste encore de gros efforts à faire sur la qualité d'accueil des alternants, ainsi que sur les critères d'embauche de la part des unités.

La politique sociale de GRDF, entre autres vis-à-vis de ces publics précaires, est bien éloignée de l'image que la direction affiche à l'externe !!

Pour toutes ces raisons, développées dans la déclaration en pièce jointe, la CGT donne un avis négatif sur ce dossier.

4 - Bilan du plan de formation 2017

Une fois de plus, GRDF n'a pas respecté le prévisionnel voté lors de la mise en place du Plan de Formation 2017. En effet lors du bilan étudié pour cette séance, le total du nombre d'heures réalisées est de 388 801, soit une baisse de plus de 17 % par rapport aux 471 000 heures prévues.

Pour la FNME-CGT, cette baisse n'est malheureusement que le résultat de la politique d'économies décidée par GRDF, qui prend le risque de réduire les coûts de la formation des agents pour remonter toujours plus de cash à sa maison mère !!

Cette politique de tout tirer vers le bas quand il s'agit des agents, se confirme aussi quant au volume dédié pour les formations de développement des compétences. En effet, seulement 2 % du volume total des formations sont attribuées à cette catégorie, pourtant synonyme de reconnaissance... !!!!

La FNME-CGT déplore également, le fait que le volume d'heures important induit par les formations clientèle génère une perte de professionnalisme dans le domaine réseau. Ce constat est également appuyé par la nature des activités effectuées dans les Agences Interventions, lesquelles privilégient le domaine clientèle. Il y a là une contradiction évidente avec la politique de formation à GRDF, qui vise à l'excellence opérationnelle, notamment sur la Sécurité Industrielle.

Malgré l'enquête lancée par la direction afin d'analyser le faible taux d'accès à la formation des femmes dans l'entreprise, seulement 100 réponses ont été recueillies sur 2500 questionnaires envoyés. Constat d'échec là aussi !!

C'est pour toutes ces raisons, développées dans la déclaration jointe, que la CGT a émis un avis négatif sur ce dossier



Le prochain CCE se tiendra le

19 septembre 2018...

Mais où ???